

Le Blanc L'hydroélectricité pour une énergie propre

L'hydroélectricité pour une énergie propre

Publié le 12/03/2018 à 04:55 | Mis à jour le 12/03/2018 à 04:55



Réunion autour de la conservation des seuils de rivières, moulin et énergie hydroélectrique.

© Photo NR

Des collectivités et des propriétaires de moulins souhaitent installer des turbines hydroélectriques. Une réunion allant dans ce sens s'est tenue, vendredi.

La menace d'arasement des seuils de rivières a déjà fait couler beaucoup d'encre dans le département, avec multiples actions menées sur le terrain en faveur de leur conservation, tant sur le plan du patrimoine (ouvrages de plusieurs siècles), que sur leur potentiel « à produire une énergie propre », témoignent les habitants.

Une réunion sur le thème de la continuité écologique et hydroélectricité s'est déroulée, vendredi 9 mars, à Pouligny-Saint-Pierre, à la salle des associations. « Face aux grands barrages, la petite hydroélectricité représente une véritable source de production décentralisée », aussi, élus locaux, propriétaires de seuils

et de moulins, des vallées de la Creuse, de la Bouzanne, de la Claise et de l'Anglin, et professionnels du secteur hydraulique, se sont rassemblés afin de présenter les enjeux locaux de la continuité écologique, de défendre les moulins et seuils, menacés d'arasement par l'Administration.

Sont intervenus Gérard Aubéry, président de l'association des Moulins de l'Indre ; Me Le Briero, avocat spécialiste du droit public et de l'environnement ; Harry Terry, représentant la société Turbiwatt, producteur de turbines conçues pour les très basses chutes ; Didier Boureaud, gérant de la Société européenne d'ingénierie et de développement des énergies renouvelables accompagnant la production hydroélectrique ; M. De Cesare, porteur d'un projet de centrale hydroélectrique à Belâbre.

Devant la pression exercée depuis des années par l'Administration pour voir supprimer les seuils et moulins indriens, les témoignages ont été pléthore. Les maires et propriétaires s'unissent pour connaître et revendiquer leurs droits. La mutualisation des acteurs locaux en faveur du respect des ouvrages, de leurs ressources énergétiques et respectueuses de l'environnement a été vivement plébiscitée.

Cor.NR. Laurence Duc